Chapitre : La mesure des échanges internationaux

Les échanges extérieurs d'un pays peuvent porter sur des biens, des services ou des capitaux. La balance des paiements est un document comptable qui résume, pour une période donnée, les transactions d'un pays avec l'étranger. La construction de cette balance en facilité l'interprétation.

I- Les principes de construction de la balance des paiements :

1- Les agents résidents et non-résidents :

La balance des paiements d'un pays est un état statistique qui recense, sous une forme comptable, les flux économiques, financiers et monétaires intervenus au cours d'une période (en général une année) entre les agents résidents d'une économie et les non-résidents.

2- Les opérations recensées :

On recense l'ensemble des opérations entre résidents et non-résidents en distinguant traditionnellement :

- les opérations sur marchandises (exportations et importations) ;
- les opérations sur services ;
- les mouvements de capitaux.

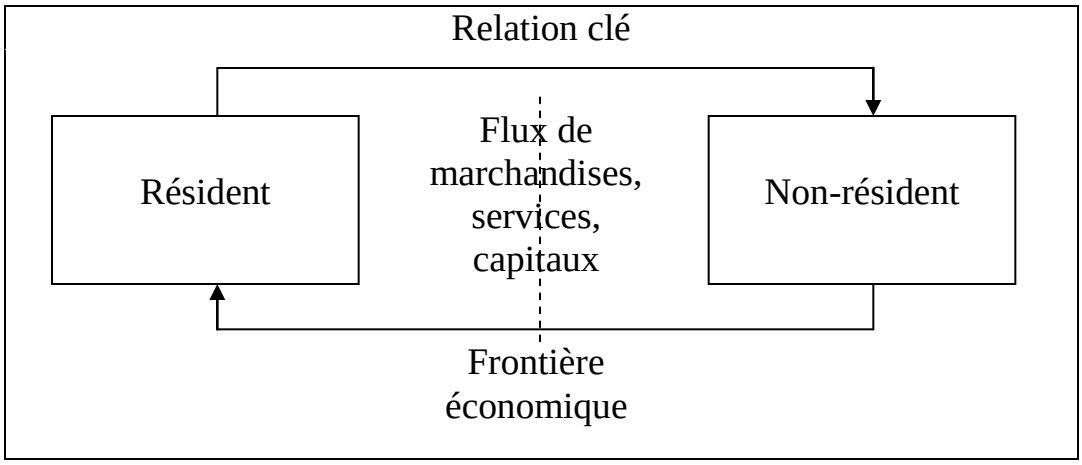

Remarque :

Ces opérations sont recensées au moment de leur réalisation et non au moment de leur règlement.

3- Les règles comptables :

Les règles d'enregistrement des flux dans la balance des paiements s'inspirent des règles de la comptabilité des entreprises mais suivent un certain nombre de particularités :

- les crédits sont inscrits à gauche ; les débits à droite.
- la balance des paiements résulte d'une comptabilité en partie double mais les débits et les crédits ne sont pas enregistrés simultanément car ils sont appréhendés par des sources statistiques différentes : les transactions sur biens sont connues grâce aux statistiques douanières alors que les flux financiers sont appréhendés à travers les comptes des banques.

Mot-clé
Devise : une monnaie étrangère ou une créance libellée en monnaie étrangère.

II- La balance des paiements : le document comptable

Les flux enregistrés dans la balance des paiements sont regroupés en trois grands types d'opérations :

- les transactions courantes ;
- les capitaux à long terme ;
- les capitaux à court terme.

1- Les transactions courantes :

Chiffre-clé
Le taux de couverture des importations par les exportations s'élève à 55,7% en 1994.

Les opérations sur marchandises comprennent :		Les flux de services comprennent notamment :	Les paiements de transferts unilatéraux correspondent à des flux non liés à des échanges de biens ou de services. Il s'agit de transferts du secteur privé (ex. : travailleurs étrangers) et de transferts du secteur public (ex. : aides à certains pays…).
Les importations et les exportations. La valorisation de ces flux respecte certaines conventions comptables.	Des flux qui franchissent par les frontières nationales (il s'agit des opérations de négoce international c'est-à-dire des achats de marchandises à l'étranger revendues à l'étranger).	- les services liés au commerce extérieur (frais accessoires sur marchandises, transports, assurances) ; - les services liés aux échanges de technologie (grand travaux, coopération techniques…) ; - Les intérêts et dividendes ; - Les voyages.	
La balance commerciale		Les opérations sur « invisible »	

2- Les capitaux à long terme :

Ils regroupent :

- les crédits commerciaux, d'une durée initiale supérieure à 1 an, se rapportant au financement des exportations ou des importations ;
- les investissements directs constitués des achats ou des créations d'entreprises à l'étranger par des résidents ou la création de l'achat d'entreprises au Maroc par des non-résidents ;
- les prêts accordés à l'étranger ou obtenus de l'étranger dont l'échéance initiale est à plus d'un an ;
- les investissements de portefeuille portant sur des placements de résidents à l'étranger ou de non-résidents au Maroc.

Mot-clé
Taux de couverture : il s'agit de l'indicateur mesuré par le rapport : $\frac{\text{Exportations}}{\text{Importations}} \times 100.$

3- Les capitaux à court terme :

Ils regroupent les flux de créances à moins d'un an contractées par les différents agents économiques (secteur privé non bancaire, secteur bancaire et secteur officiel).

III- Les balances partielles :

1- Les soldes de la balance des paiements :

La balance des paiements se présente comme un document comptable équilibré dans lequel le total des débits est égal au total des crédits.

Le regroupement de certaines opérations permet de faire apparaître des « balances partielles » dont les soldes sont particulièrement significatifs.

La somme des soldes intermédiaires est nulle.

2- Les balances partielles :

A- La balance commerciale :

Cette balance comprend les importations et les exploitations du pays et permet de dégager le solde commercial.

B- La balance des transactions courantes :

Cette balance regroupe la balance commerciale et les flux d'invisibles (négoce international, services, autres biens et services, transferts unilatéraux).

Son solde est particulièrement significatif pour deux raisons :

Il indique le bilan des opérations définitives réalisées avec le reste du monde.	Il révèle si le pays vit : - au-dessus de ses moyens (le solde est alors déficitaire ce qui signifie que le pays doit s'endetter ou puiser dans ses réserves en devises) ; - ou en dessous de ses moyens (le solde est excédentaire et les réserves en devises augmentent).

C- La balance de base :

Elle regroupe le solde des transactions courantes et le solde des flux de capitaux à long terme. Son solde est un indicateur, tout comme celui de la balance des transactions courantes, de l'équilibre économique du pays.

D- La balance globale :

La balance globale regroupe la balance de base et les flux de capitaux ç court terme du secteur privé non bancaire.

Relations-clés
Par construction, la balance des paiements n'est jamais déséquilibrée. Ainsi, lorsque l'on parle déficit ou d'excédent de la balance des paiements, il s'agit en fait du solde de la balance globale.

E- La balance des mouvements monétaires :

Cette balance regroupe les mouvements de capitaux à court terme du secteur bancaire et du secteur public. Son solde est égal à celui de la banque globale mais de sens opposé. Il représente le **financement monétaire de la balance des paiements**. Il constitue la **position monétaire extérieure** du pays.

Synthèse

